

**Appel à candidatures**  
**Résidence jazz**  
**au Château de Goutelas**  
—  
**Saison 2025-2026**



château de  
**goutelas**  
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

# Appel à candidatures 2025-2026



© Colombe Production

Le Château de Goutelas, labellisé **Centre culturel de rencontre** par le ministère de la Culture et situé à Marcoux (Loire 42), ouvre son deuxième appel à candidatures pour l'accueil en résidence d'un groupe de jazz au cours de la saison 2025-2026.

Le groupe sélectionné (du duo au quintet) bénéficiera de **10 jours de résidence** de création au château et sera invité à se produire en concert à l'issue de la résidence. Hébergement, restauration et transports sont pris en charge selon les conditions détaillées plus bas, une rémunération est prévue pour le concert. La résidence, en autonomie technique, n'est pas rémunérée.

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025**.

## Récapitulatif du calendrier

**Lundi 25 août 2025** : ouverture de l'appel à candidatures

**Mercredi 1er octobre 2025** : date limite de candidature

**Du 15 au 22 octobre** : comité de sélection et réponses

**Du mercredi 25 février au vendredi 6 mars 2026 : résidence**

**Vendredi 6 mars 2026** (date à confirmer) : concert de fin de résidence.

# Un lieu de vie et de création au coeur du Forez

Situé dans le Forez, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Château de Goutelas est un lieu de vie et de création pluridisciplinaire qui s'ouvre et s'anime tout au long de l'année : **spectacles, concerts, expositions, rencontres, résidences d'artistes** ; accueil de **groupes, de séjours et d'événements privés** ; site **patrimonial et touristique** grand ouvert aux habitant·es et aux visiteur·euses.

Le projet culturel de Goutelas naît au début des années 1960, lorsque des femmes et des hommes de tous horizons se mobilisent pour restaurer le château en ruines. Cette aventure bénévole contribue à faire de Goutelas un lieu d'ouverture artistique et culturelle, de confrontation d'idées pour le développement local, et un lieu où la création artistique se mêle aux débats pour penser l'époque et explorer de grands enjeux contemporains.

De nombreux artistes participent alors à la renaissance du château. Le lien particulier de Goutelas avec le jazz date de cette période, lorsqu'en 1966 le pianiste, compositeur et chef d'orchestre américain **Duke Ellington**, ayant eu écho du chantier de reconstruction, se rend au château pour y donner un concert et passer plusieurs jours dans le Forez. Durablement marqué par sa venue et ses rencontres, il compose quelques années plus tard une *Goutelas Suite* et fait le récit de cette histoire dans ses mémoires.

Depuis cet épisode extraordinaire, le château et le jazz sont restés liés ! Goutelas a rejoint en 2020 [JAZZ\(s\)RA](#), **plateforme des acteur·ices du jazz en région Auvergne-Rhône-Alpes**. Des visites thématiques retracent cette histoire, la programmation musicale d'aujourd'hui fait la part belle au jazz dans toute sa diversité, et, à travers ses programmes de résidence, Goutelas affirme sa volonté de soutenir les artistes, l'émergence et la création.



Duke Ellington à Goutelas (1966)

# L'accueil des résidences à Goutelas



Résidence Moustik Haterz, 2025 © Château de Goutelas

Au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes, l'équipe culturelle se compose de 4 salarié-es et est soutenue par des bénévoles tout au long de l'année. Parmi les salarié-es, deux personnes sont plus particulièrement attachées au suivi et à l'accompagnement de la résidence (chargée des résidences et chargée des projets musicaux).

Au cours de votre résidence, vous pourrez aussi rencontrer et partager les espaces avec d'autres artistes en résidence (spectacle vivant, arts plastiques, etc), des groupes présents pour quelques jours ou à la journée (universités, associations, stages, familles...), des promeneurs et touristes.

# Espace de travail et conditions techniques

## Caractéristiques de la salle

Le Château de Goutelas n'est pas un lieu dédié au spectacle, mais vit et s'anime de multiples manières. Ainsi, la salle mise à disposition pendant la durée de la résidence **ne dispose pas d'un plateau technique** ni d'équipements particuliers.

La salle, d'une superficie de 120 m<sup>2</sup>, est située au premier étage du château. Cet étage n'est malheureusement pas aménagé pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ; des alternatives pourront être envisagées si nécessaire.

## Backline

La salle est équipée d'un **piano à queue** (*Boston GP 178, Performance edition*).

Nous demandons au groupe en résidence d'être **autonome en termes de backline** (notamment batterie, amplis), dans la mesure du possible.

Selon les besoins du groupe accueilli, le matériel suivant pourra être mis à disposition :

- 2 enceintes actives (Mackie Thump 15) sur pied
- console son Audiopole M16
- 2 micros SM58
- pieds de micro (4 grands pieds, 3 petits pieds type conférence)
- 4 pupitres
- rallonges électriques et multiprises, câbles XLR.

## Hébergement et restauration

Les **nuitées, en chambres twin** au château, ainsi que **tous les repas sont intégralement pris en charge** pendant la période de résidence.

# Transports

Le voyage aller-retour jusqu'à Goutelas, au départ de la région Auvergne Rhône-Alpes, est pris en charge sur la base d'un billet de train 2<sup>nd</sup>e classe ou d'une note de frais Mappy (carburant - péages).

## Déroulé et rencontres avec le public

Au cours de la période de résidence, le groupe accueilli est libre d'organiser son travail comme il le souhaite, en veillant simplement à ne pas gêner les autres personnes éventuellement accueillies au château (en soirée particulièrement).

### Médiation et rencontres

En tant que Centre culturel de rencontre, Goutelas s'attache à favoriser des rencontres et échanges entre les artistes en résidence et les habitant·e·s du territoire, et à penser ces moments à l'aide du référentiel des droits culturels : permettre à chacun·e, seul·e ou en commun, de participer à la vie culturelle, d'y contribuer avec ses propres références, expériences et pratiques tout en ayant accès à une diversité de ressources culturelles.

Le groupe en résidence sera sollicité pour **une à deux rencontres** (d'une durée d'½ journée maximum) : atelier avec des élèves de collège dans le cadre du cours d'éducation musicale, mini-concert au sein d'un EHPAD ou établissement de santé, répétition ouverte au château...

Le format et l'organisation de ces moments seront déterminés et préparés en amont avec l'équipe. Tout sera mis en œuvre pour que ces moments n'empiètent pas sur le travail de création, mais s'intègrent de la meilleure façon possible au projet de résidence.

### Concert en clôture de la résidence

Le groupe sera invité à se produire en concert en fin de résidence, afin de partager le résultat de son travail.

Ce concert fera l'objet d'une rémunération (un cachet par musicien·ne).

Un·e technicien·ne sera présent·e le jour du concert pour assurer la sonorisation et l'éclairage du groupe.

La date pressentie pour ce concert est le vendredi 6 mars 2026 (à confirmer).

# Projets éligibles

L'appel à candidatures s'adresse à des **musiciennes et musiciens de jazz résidant en région Auvergne-Rhône-Alpes**, prioritairement **en groupe (du duo au quintet)**.

Bien que l'appel soit centré sur les esthétiques du jazz, les projets seront étudiés dans toute leur diversité.

Goutelas souhaite privilégier pour cet appel à candidatures des projets émergents, encore peu identifiés sur la scène musicale régionale.

Une attention particulière sera portée aux projets de création demandant peu de moyens techniques, légers ou autonomes techniquement, et susceptibles d'être présentés dans des lieux non équipés.

Le groupe devra être disponible aux dates identifiées pour la résidence : **du mercredi 25 février au vendredi 6 mars 2026**. Des aménagements pourront être envisagés après discussion, notamment sur les dates d'arrivée et de départ (ou absence au cours de la période de résidence).



# Candidatures

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 inclus**. Aucune candidature ne pourra être prise en compte passée cette date.

La candidature s'effectue via un [formulaire en ligne](#) et comprend les éléments suivants :

- **nom et composition du groupe**
- **localisation**
- **contact**
- **parcours en quelques lignes** : création, résidences ou concerts précédents, accompagnement éventuel,...
- **projet de résidence** (en quelques lignes)
- au moins **deux liens d'écoute ou vidéos**
- autres éléments que vous souhaiteriez nous faire connaître.

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque candidature.

Les réponses définitives seront communiquées au plus tard le 22 octobre 2025.

## **Pour toute demande d'information complémentaire :**

centreculturel@chateaudegoutelas.fr

04 77 97 35 43

## **Pour en savoir plus sur Goutelas :**

[www.chateaudegoutelas.fr](http://www.chateaudegoutelas.fr)

   Château de Goutelas



château de  
**goutelas**  
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE